



Commune de Montanaire

Rapport de commission

Rapport de la commission de gestion et des finances sur le préavis municipal 4/2016 – Comptes 2015

Monsieur le président,
Mesdames et messieurs les Conseillers,

La commission de gestion et des finances s'est réunie le jeudi 26 mai en présence de M. Claude-Alain Cornu, municipal des finances, et de Mme Janine Guignet, boursière.

La commission a étudié les comptes et le bilan, le rapport de la fiduciaire ainsi que le préavis municipal. Les membres de la commission ont pu poser toutes les questions et ont obtenu les réponses attendues.

La commission relève les éléments suivants :

- Les comptes sont équilibrés avec un excédent de revenus de Fr. 10'730.64 pour un total des revenus de Fr. 11'618'432.75. Le capital au 31 décembre est de 2'860'055.87.
- Les amortissements supplémentaires sont de Fr. 528'827.75 et les prélèvements aux fonds de réserve se montent à Fr. 315'739.78, soit un effet sur le résultat net de - Fr. 213'087.97
- La marge d'autofinancement est de Fr. 987'199.- (2014 : Fr. 1'405'895.-)
- Les investissements bruts de 2015 sont de Fr. 1'480'863.65)
- Par rapport au budget, le chapitre 21 Impôts a créé une bonne surprise avec Fr. 539'267.84 de rentrées supplémentaires au montant budgété.
- L'analyse financière montre des résultats moyens à bons

Les éléments suivants sont à relever du rapport de la fiduciaire :

- La comptabilité est tenue correctement et avec exactitude
- Les amortissements doivent être plafonnés à une durée maximale de 30 ans
- Les subventionnements des investissements sont à prendre en compte dans le calcul des amortissements

La commission remercie le personnel de la bourse communale et le municipal des finances pour le travail exécuté durant l'année dernière ainsi que pour le bouclage

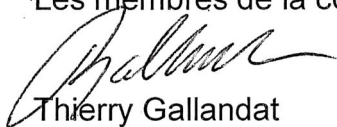
des comptes 2015. Un merci tout particulier à Janine Guignet pour les nombreuses années consacrées aux comptes communaux de St-Cierges, puis de Montanaire.

Au regard des conclusions ci-dessus, la commission de gestion et des finances de la commune de Montanaire propose au Conseil :

- d'accepter le préavis municipal 4/2016
- d'accepter les comptes 2015 de la commune de Montanaire tels que présentés
- d'en donner décharge aux organes responsables.

Montanaire, le 2 juin 2016.

Les membres de la commission :


Thierry Gallandat
Rapporteur


Corinne Favre


Jean-Maurice David


Marc-Antoine Vulliens


Jean-Frédéric Pache